

■ **arrayon biotechnology S.A.**, à Neuchâtel, rue Jaquet-Droz 1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.07.2004. But: fabrication également en sous-traitance, achat, vente et distribution de produits biotechniques, en particulier des produits chimiques, des composantes et systèmes analytiques, des textiles et des matériaux à haute valeur ajoutée, ainsi que de tous matériels et produits qui s'y rapportent; développement de biomicro-systèmes, de textiles et des matériaux pour des applications médicales et de nouveaux produits à haute valeur ajoutée pour de nouvelles applications, principalement spécifiques ou semi-spécifiques; acquisition et attribution de licences dans le domaine des traitements de surfaces à haute valeur ajoutée, principalement pour les applications spécifiques ou semi-spécifiques; consultation dans le domaine de traitement des surfaces et d'exploitation de tous équipements techniques notamment dans les domaines évoqués ci-dessus. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives liées selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: lettre. Convocation des actionnaires: lettre recommandée. Administration d'un ou plusieurs membres: Hinderling Thomas, de Bâle, à Neuchâtel, président, Steiner Ferdinand, de Bremgarten (AG), à Lucerne, et Sigrist Hans, de Eschenbach (LU), à Kernried, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Ernst & Young SA', succursale à Neuchâtel.

Journal no 1722 du 08.07.2004
(02359316 / CH-645.4.097.197-7)